se cherche un avenir

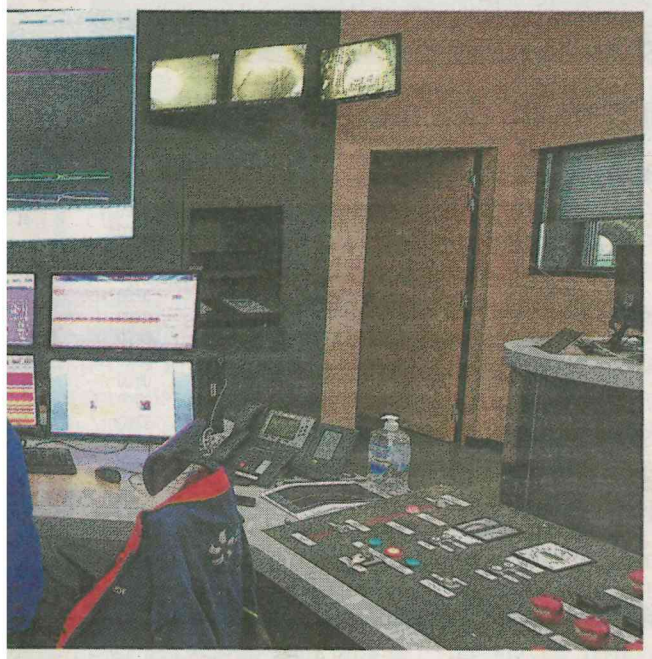

La dépollution, un enjeu majeur

La centrale thermique du Havre a mis en place, dès 1999, différents systèmes de dépollution. La direction affiche fièrement ses résultats.

Depuis cette date, 300 M€ ont été investis pour assurer un fonctionnement cohérent par rapport à l'arrêté d'exploitation (autorisation fixée par l'administration pour exploiter ce type d'installation). *« La désulfuration permet une réduction des émissions de particules SO^2 (le soufre) de l'ordre de 90 %. La dénitrification, mise en place en 2007, réduit de 80 % les oxydes d'azote. Quant au dépoussiéreur, rénové en 2005 puis en 2014, il permet de réduire de 99,9 % les particules de poussière »*, assure Pascal Ambos, directeur du site et porte-parole.

Il rappelle qu'entre 2010 et 2014, ce sont 27 M€ qui ont été investis dans la recherche et le développement de la captation de CO^2. Si les opposants de la centrale affirment que cette expérience est un échec total, la direction du site havrais certifie le contraire. *« Le prototype est désormais à l'arrêt puisque l'étude est aujourd'hui terminée, avec des résultats encourageants sur les quelques % de fumées captées. Nous nous engageons à partir vers d'autres technologies pour un meilleur rendement et un plus grand volume »*, garantit le directeur. Entre 2014 et 2016, la centrale du Havre a bénéficié d'un nouvel investissement de 220 M€ pour permettre son exploitation jusqu'en 2035. *« En 2017, 22 M€ d'achats, liés à 130 contrats avec les partenaires prestataires, principalement de la région, s'y sont ajoutés. En retombées économiques, on est sur une fiscalité de 11 M€/an dont 9,5 M€ au niveau local. L'an dernier, nous avons de nouveau procédé à 5 M€ d'investissements »*, conclut le directeur. En 5 ans, l'arrêt des anciennes tranches charbon ou au fioul aurait permis de réduire de plus de 30 % les émissions de CO^2.
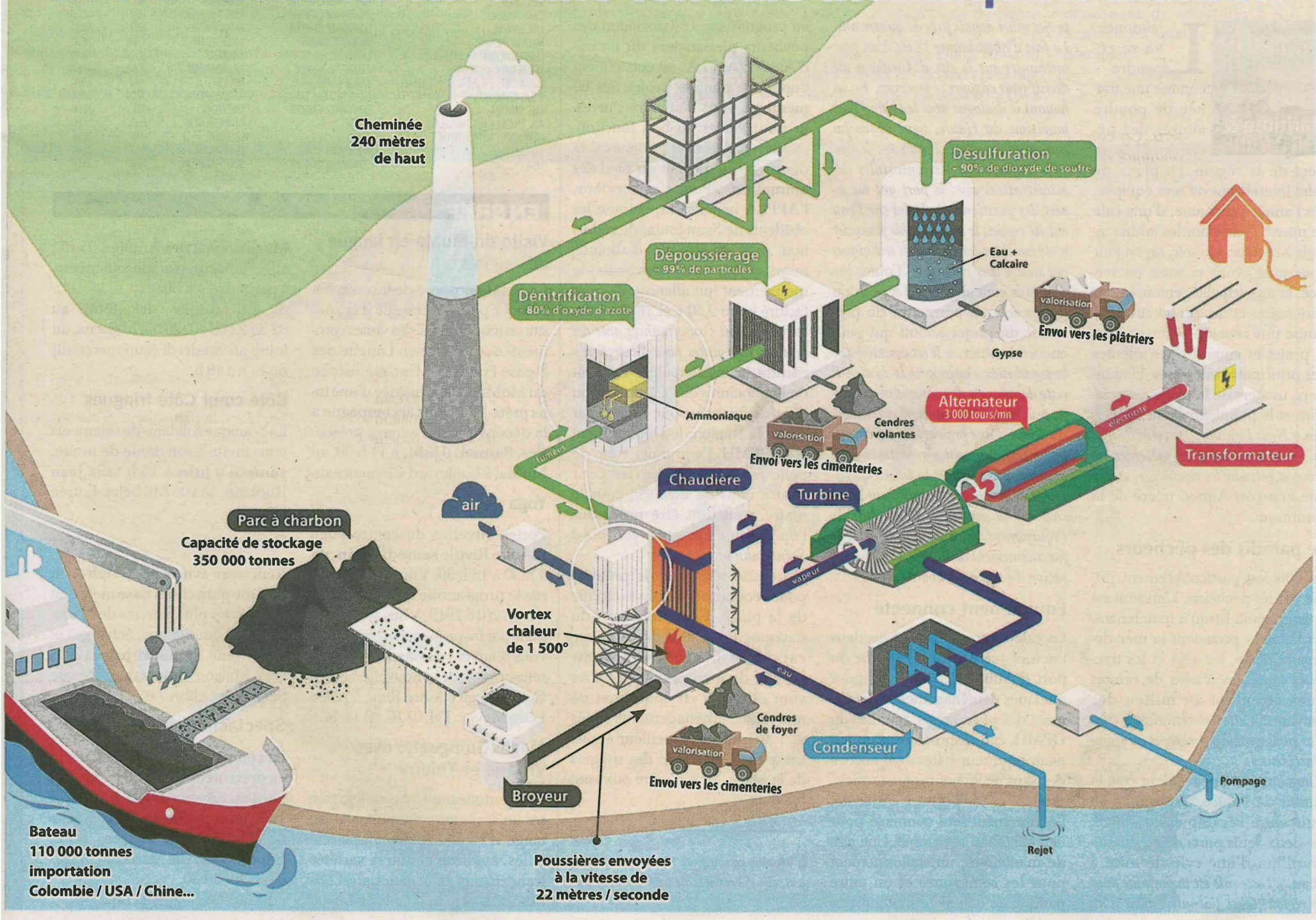
Le fonctionnement d'une centrale thermique à charbon